



Faites confiance à la direction du SPIP 33, elle coopère pour mieux vous interpeller ...!

Tout comme notre premier ministre démissionnaire, la direction du milieu ouvert de Libourne, en Gironde, a testé, par mail, la confiance de son équipe en affichant, noir sur blanc, avoir collaboré avec le juge de l'application des peines et les forces de sécurité intérieure afin que ces dernières puissent interpeller, à l'extérieur du SPIP, un probationnaire sous mandat de recherche, juste avant la convocation de son CPIP.

Ainsi, nous en sommes là, quand les FSI n'ont plus les moyens d'interpeller un individu, quand les mandats de recherche ne fonctionnent plus, le SPIP se transforme en souricière et se fait l'annexe du ministère de l'intérieur.

La direction s'appuie sur un argument irréfutable : « *Le probationnaire a gardé le lien avec le SPIP* », autrement dit, avec le lien de confiance établi entre le probationnaire et le SPIP, les FSI auront toute leur chance de le cueillir à proximité du SPIP.

Entre confusion des genres et confusion des missions, la direction du SPIP 33 affiche clairement son choix de collaborer avec la police plutôt que de défendre notre cadre d'intervention.

Faut-il rappeler que notre travail se base sur la relation de confiance avec le probationnaire ?

Sentez-vous cette odeur nauséabonde qui se diffuse dans vos services à pas feutrés ?

La direction du SPIP 33 dérive, la justice glisse, la CGT-SPIP 33 rappelle qu'elle sera toujours là pour dénoncer le dévoiement de notre identité professionnelle à des fins toujours plus répressives.

En Gironde, le 9 septembre 2025